



Montréal, le 8 janvier 2015

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2015-335

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 23 décembre 2015, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de tout document qu'il pourrait détenir concernant 9052-6757 Québec Inc. (NEQ : 1146972980), pour la propriété située au 1141, chemin des Petites-Terres, à Trois-Rivières.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : STE-Q-159729-0910. Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information une révision de cette décision. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif et avis de recours